

Le Service animation du Patrimoine

Service de Pays de Montbéliard Agglomération, il a pour mission de mettre en oeuvre la convention « Pays d'art et d'histoire » signée entre la Communauté d'agglomération et le ministère de la culture et de la communication. Il organise de nombreuses actions pour permettre la découverte du patrimoine du Pays par ses habitants, jeunes et adultes, et par ses visiteurs. Il est partenaire des établissements scolaires dans leurs projets pédagogiques sur le thème du patrimoine.

Laissez-vous conter le Pays de Montbéliard, Pays d'art et d'histoire...

... en compagnie d'un guide-conférencier agréé par le ministère de la Culture et de la Communication

Le guide vous accueille. Il connaît toutes les facettes du Pays de Montbéliard et vous donne les clefs de lecture pour comprendre un bâtiment, un paysage, le développement d'une ville au fil de ses quartiers. Le guide est à votre écoute. N'hésitez pas à lui poser vos questions.

Si vous êtes en groupe

Le Pays de Montbéliard vous propose des visites toute l'année sur réservation. Des brochures conçues à votre intention vous sont envoyées sur demande. Les visites peuvent être réalisées en anglais, allemand, italien et langue des signes. Renseignements à l'office de Tourisme.

Renseignements

Service animation du Patrimoine

Pays de Montbéliard Agglomération

8 avenue des Alliés - BP 98407

25208 Montbéliard cedex

Tel : 03 81 31 87 80 / Fax : 03 81 31 84 89

animationdupatrimoine@agglomontbeliard.fr

www.patrimoine-pays-de-montbeliard.fr

Office de Tourisme du Pays de Montbéliard

1 rue Henri Mouhot

25200 Montbéliard

Tel : 03 81 94 45 60 / Fax 03 81 94 14 04

accueil@paysdemontbeliard-tourisme.com

www.paysdemontbeliard-tourisme.com

Horaires et tarifs

Ouvert de mai à octobre de 14h à 18h.

En mai, en juin et en septembre : les samedis, dimanches et jours fériés

En juillet et en août : tous les jours sauf le lundi.

En octobre : les dimanches

Tarifs :

- 3€ : Adulte

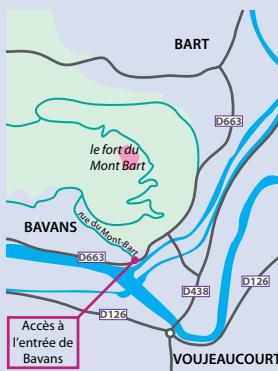
- 2€ : Groupe minimum 10 adultes

- 1€ : Adolescent de 12 à 18 ans en individuel ou en groupe (gratuité pour les accompagnateurs du groupe)

- 1€ : Tarif réduit

Le tarif réduit est valable pour les enseignants, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RMI, seniors (+ de 60 ans), anciens combattants, personnes handicapées, pass Office de tourisme, réduction plaquette d'information touristique.

- gratuit : pour les enfants jusqu'à 12 ans en individuel ou en groupe, les groupes scolaires (école maternelle, élémentaire, collège, lycée, université) y compris les encadrants, et les possesseurs de la Carte Avantages Jeune (1 fois par an)



Visites guidées pour les groupes sur rendez-vous :
contacter l'Office de Tourisme du Pays de Montbéliard au 03 81 94 45 60 ou
accueil@paysdemontbeliard-tourisme.fr

Le fort peut être occasionnellement fermé pour des raisons d'entretien ou de préparation des spectacles à venir. Pour plus de renseignements, contacter le 03 81 31 87 80 ou le 06 87 57 31 39.

Le Pays de Montbéliard appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire

Le ministère de la culture et de la communication, Direction de l'architecture et du Patrimoine, attribue l'appellation Ville ou Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine avec des professionnels. Il garantit la compétence des guides conférenciers, des animateurs du patrimoine, ainsi que la qualité de leurs actions. De l'architecture aux paysages, les villes et pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de 149 villes et pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.

À proximité,

Autun, l'Auxois, Besançon, Chalon-sur-Saône, Cluny, Dole, Guebwiller, Langres, le Val d'Argent et le Pays du Revermont bénéficient de l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire.

Textes : d'après les ouvrages de Pierre RICHARD

Infographie : Mélanie FENGER

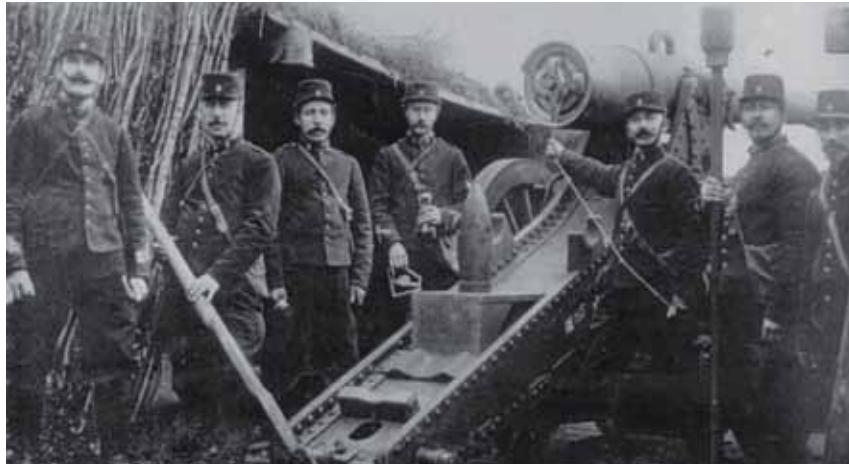
Crédits iconographiques : Jean-Mathieu DOMON, Elodie POLETTO, archives Pierre RICHARD

Impression et conception : services reprographie et animation du patrimoine

Pays de Montbéliard Agglomération - mai 2011

laissez-vous **Conter**
le fort du **Mont-Bart**

Le fort du Mont-Bart (1874-1877)



Au lendemain de sa défaite dans le conflit qui l'opposait à la Prusse et l'Allemagne de 1870 à 1871, la France se trouve amputée de l'Alsace (à l'exception du Territoire de Belfort) et d'une partie de la Lorraine. Afin de parer à toute éventuelle invasion, elle met sur pied en 1872 un Comité de défense qui a pour mission la réorganisation défensive de toutes ses frontières aussi bien terrestres que maritimes.

Durant les combats de 1870, les fortifications en place ont rapidement montré leurs faiblesses. Il faut repenser les places fortes en les adaptant aux progrès de l'artillerie. Le Général Séré de Rivières, promu dès 1873 secrétaire du Comité de défense, est chargé de cet ambitieux projet qui prévoit l'édification en France de 166 forts, 43 petits ouvrages et 250 batteries.

La construction du fort du Mont-Bart s'inscrit dans ce plan de défense. Classé comme fort d'arrêt, il se doit d'être capable de fonctionner en autonomie totale et d'assurer sa protection tout en contrôlant certains points de passages jugés sensibles (routes, chemins de fer, gares, rivières, écluses, ponts). Il est principalement érigé afin de protéger la place fortifiée de Belfort contre toute invasion venant du sud et d'empêcher le contournement de cette place par la Suisse. Avec les forts voisins du Mont-Vaudois, du Lomont, Lachaux et la batterie des Roches, il constitue le Môle défensif du Lomont, un véritable rempart dont le croisement des feux assure une ultime ligne de résistance en direction de Besançon si les défenses de la Trouée de Belfort venaient à capituler.

Situé à 485 mètres d'altitude, le fort nécessite plus de quatre années

de travaux (de 1874 à 1877). Entièrement construit en pierre de taille, cet imposant ouvrage militaire occupant une surface de 3,5 hectares possède une forme pentagonale qui lui permet d'assurer une protection sur 360 degrés. Il est en outre renforcé par deux fossés : le premier est encore visible au niveau du poste de l'avancée tandis que le second large et profond de plus de 10 mètres ceinture l'ensemble de ses fortifications.

Au fil des années, les forts ont dû s'adapter aux progrès de l'artillerie et la plupart ont subi de nombreuses modifications afin d'offrir suffisamment de résistance aux nouveaux explosifs. Le fort du Mont-Bart fait exception : hormis le recouvrement de son casernement, il n'a pas subi de modifications et restitue une image fidèle d'un fort de type Séré-de-Rivières.

Longtemps laissé à l'abandon, il fait l'objet depuis une vingtaine d'années de travaux de restauration à l'initiative de l'Association du Fort du Mont-Bart soutenue par la mairie de Bavans et par Pays de Montbéliard Agglomération. Ouvert au public, il accueille également une programmation d'activités culturelles et de loisirs en période estivale. Il est aujourd'hui géré par Pays de Montbéliard Agglomération.

Le casernement

Regroupé au centre du fort, le casernement se compose de deux casernes séparées par une allée (« la rue ») longue de plusieurs dizaines de mètres. Elle dessert en tout 28 chambrées réparties sur deux niveaux où logeaient les simples soldats et les officiers.

A l'origine, cette rue était à ciel ouvert mais en 1914 afin de parer à toute attaque éventuelle d'obus-torpilles, elle est couverte de rails de chemin de fer et d'une couche de béton doublée d'une épaisse couche de terre. Ces travaux constituent la principale intervention réalisée sur le fort en vue de le moderniser et de renforcer la sécurité des soldats et des armes qu'il abrite.



Le four à pain

Le pain était indispensable à la composition de la ration journalière du soldat. On en distinguait plusieurs sortes : le pain de guerre (pain de longue conservation fabriqué avec des farines spéciales), le pain de munitions (pain rond destiné aux soldats comprenant un mélange de seigle et de froment) et le pain de soupe, genre de pain mollet, fourni par l'ordinaire.

Au fort du Mont-Bart, un four à pain de marque Lespinasse complète ainsi l'équipement des cuisines. Ce modèle de four est très rare dans les forts : il utilise en effet deux systèmes de combustible pour chauffer la sole, le bois ou le charbon. Cet équipement demandait une surveillance constante. En cas de panne ou de destruction, deux fours de rechange en tôle étaient disponibles. Une fournée permettait de préparer 300 rations, soit 150 pains ronds de 1,5 kg. La garnison pouvait en effet compter jusqu'à 700 soldats. Le pain était distribué pour plusieurs jours et pour assurer sa conservation, il était placé sur des planches suspendues au plafond afin de le mettre à l'abri des rongeurs. La paneterie, où se faisait la distribution du pain, se trouvait à l'entrée du fournil.

Ce four, après avoir bénéficié de quelques réfections, est toujours fonctionnel.



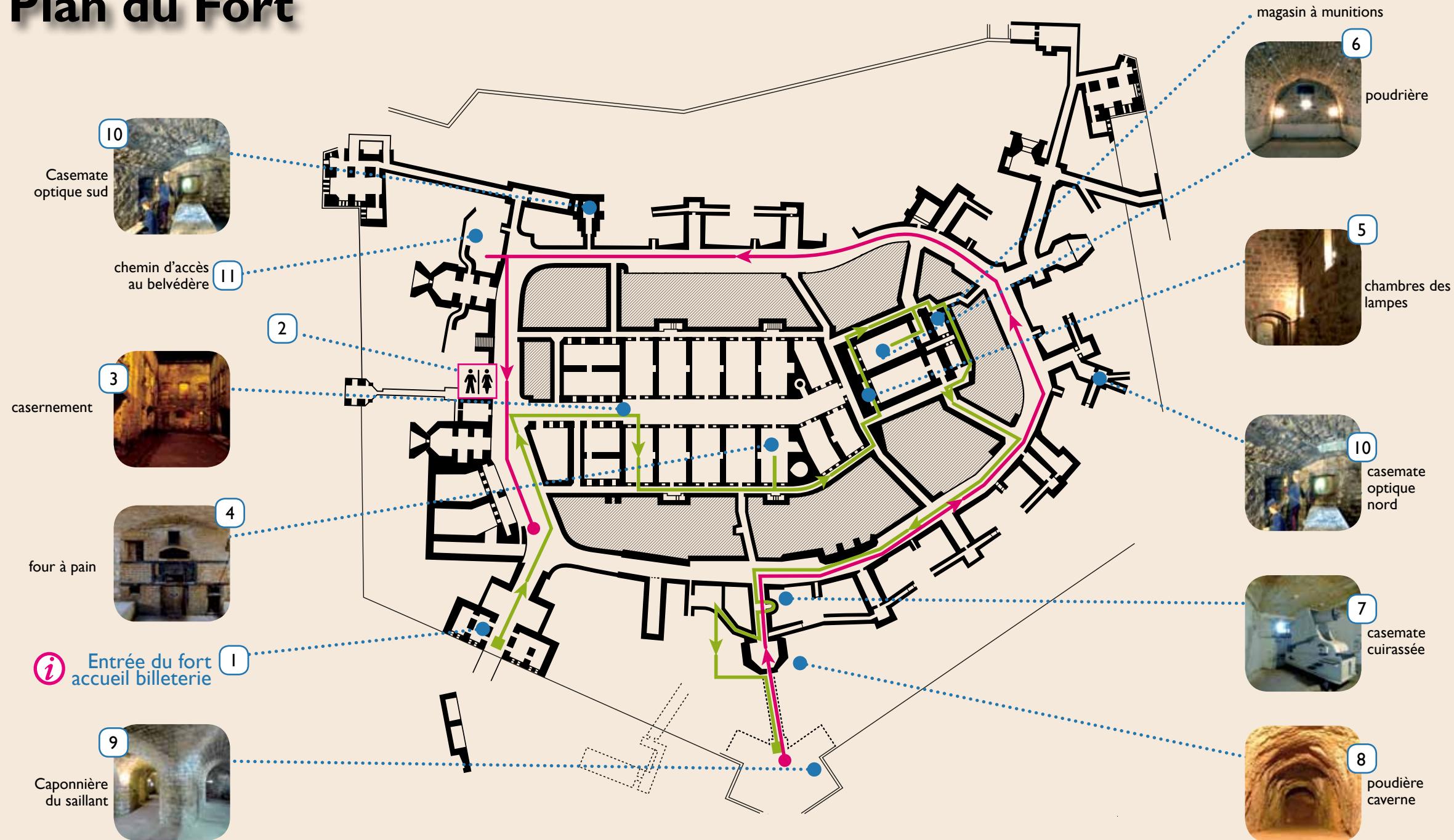
La chambre des lampes

La conservation de munitions et surtout de poudres requérait tout un dispositif de sécurité qui concernait également le système d'éclairage. Afin d'éviter tout risque d'explosion au contact de la flamme, ce dernier était indirect.

Les magasins à poudre et à munitions étaient en effet éclairés au moyen de lampes à huiles, équipées d'un réflecteur (genre disque de locomotive) et installées dans un corridor séparé. Des petites ouvertures pratiquées dans la maçonnerie permettaient de diffuser la lumière des lampes à travers des vitres de 20 mm d'épaisseur, elles mêmes protégées par un grillage contre les projections accidentelles. La fumée que dégageaient les lampes était évacuée au moyen d'une cheminée ménagée au dessus de la chambre. Cette cheminée munie de plaques de faïence blanche à sa base réfléchissait la lumière du jour, diffusant ainsi une faible clarté dans la journée.



Plan du Fort



- 1 Accueil-billetterie i
- 2 Toilettes ♂♀
- 3 Casernement
- 4 Four à pain
- 5 Chambre des lampes
- 6 Poudrières et magasins à cartouches
- 7 Accès à la casemate cuirassée du commandant Mougin
- 8 Poudrière caverne
- 9 Caponnière du saillant
- 10 Casemates optiques
- 11 Chemin d'accès au belvédère

10 Casemate optique sud

11 chemin d'accès au belvédère

3 casernement

4 four à pain

i 1 Entrée du fort accueil billetterie

9 Caponnière du saillant

6 magasin à munitions
poudrière

5 chambres des lampes

10 casemate optique nord

7 casemate cuirassée

8 poudrière caverne

La poudrière caverne

L'emploi de la mélinite à partir de 1885 pour remplacer la poudre noire utilisée jusqu'alors et la mise au point de l'obus torpille qui permet des tirs dévastateurs obligent à reconsidérer l'emplacement des poudrières qui deviennent alors des éléments vulnérables et dangereux pour la sécurité du fort. Une poudrière caverne est construite en 1889. Creusée directement dans le rocher à environ 15m de profondeur, cette poudrière présente ainsi peu de risques d'explosion. Ce risque est en outre amoindri par sa localisation à l'écart du centre du fort, au devant du fossé.

Afin d'acheminer directement les munitions de la soute à la pièce

(notamment des obus de 155 mm), elle est desservie par un système de wagonnets sur rail reliés à un élévateur.



La casemate cuirassée du commandant Mougin

En 1882, le commandant Mougin, (1841-1916), ancien aide de camp du général Séré de Rivières et chef des cuirassements, met au point au fort du Mont-Bart son prototype de casemate (chambre voûtée à l'épreuve de l'artillerie), conçue pour être indestructible. Seuls 10 exemplaires de ce type de casemates cuirassées ont équipé les forts Séré-de-Rivières.

C'est le début d'une ère nouvelle dans les cuirassements : outre sa solidité à toute épreuve, cette casemate est d'un maniement simple et facile.

Précédée d'un couloir de 12 mètres de long, la chambre de la pièce d'artillerie, de plan trapézoïdal, se caractérise par un plafond blindé constitué de plaques en fonte dure. Dirigée face à l'Est, la casemate est armée d'un canon de Bange de 155 mm Long sur affût de siège pivotant dont on peut admirer aujourd'hui une maquette grandeur nature. Destinée à interdire par son canon l'accès à une voie de communication (routière, ferroviaire

ou autres), cette casemate permettait de tirer à 9 km un obus de 42 kg en direction de Montbéliard, au-delà du Fort Lachaux, sur la Trouée de Belfort.

Si la casemate est éclairée au moyen de bougies, en revanche la mise à feu se fait électriquement.

Afin que la casemate demeure protégée des tirs ennemis pendant le chargement du canon, un ingénieux système de verrou vient obstruer l'ouverture. Bien qu'il pèse 7 tonnes, il se relève depuis l'intérieur à la force du bras grâce à un système de contrepoids.



Maquette du canon réalisée par le Centre des Métiers du Patrimoine.

Les poudrières et les magasins à cartouches



Le stockage des poudres et des munitions est un élément essentiel de la défense des forts. Il est restreint à des espaces bien définis, réalisés avec le souci majeur de les protéger à la fois des coups de l'ennemi mais aussi de l'humidité et du risque d'étincelles.

Le fort du Mont-Bart renferme deux magasins à munitions permettant de stocker environ 590 000 cartouches et deux magasins à poudres (ou poudrières) qui pouvaient contenir jusqu'à 110 000 kg de poudre. Ces réserves permettaient d'alimenter une cinquantaine de pièces d'artillerie.

Ces salles voûtées de plan rectangulaire possèdent un plancher flottant et des petites ouvertures ménagées dans la maçonnerie qui permettent une ventilation adéquate en formant des gaines d'assèchement.

Outre l'éclairage indirect, d'autres précautions sont prises pour prévenir tout risque d'étincelle : ainsi, les éléments métalliques tels que gonds, serrures et grilles qui sont soumis à des frottements sont fabriqués en bronze ou en cuivre. De plus, seuls certains soldats ont accès à ces espaces et sont pour l'occasion munis de chaussons (sandales ou sabots non cloutés pour éviter toute étincelle). Enfin, les magasins à poudre sont précédés d'un vestibule dans lequel se faisait la distribution.

Les caponnières

Les caponnières sont de véritables petits fortins construits aux angles extérieurs du fort pour protéger notamment ses fossés et les maintenir dégagés de tout encombrement possible de la part de l'agresseur. Elles sont dites simples quand elles ne possèdent qu'une direction de tir et doubles lorsqu'elles peuvent défendre deux portions du fossé.

Le fort du Mont-Bart est cantonné de quatre caponnières à ses extrémités sud, nord, est et ouest (une caponnière tunnel). La caponnière Est, dite « du saillant », est sans doute la plus représentative par sa forme en as de pique. Double, elle peut ainsi flanquer deux directions différentes. A l'origine, elle renfermait un puissant armement composé de deux canons revolver et deux canons de 12 culasse. Placées côte à côte dans le prolongement du fossé à défendre, ces armes généraient une puissance de feu foudroyante.

Les caponnières du Mont-Bart sont des éléments remarquables en regard du patrimoine historique car, dans les forts les plus modernes, elles ont disparu, remplacées par des coffres de contrescarpe (coffres en béton à l'extérieur du fossé auxquels on accède par une gaine souterraine) à la suite de l'apparition des obus torpilles qui les avaient rendus trop vulnérables.



Les casemates optiques

Les moyens de communication à l'époque de la construction du fort se restreignent à celui de la transmission par pigeons voyageurs et du télégraphe optique. En 1886, une décision ministérielle place le fort au centre des communications de la zone sud, il est classé réseau de commandement pour la correspondance optique et électrique avec les autres forts. A cette fin, deux casemates sont aménagées dans des traverses sous-abri pour accueillir le poste et les « sapeurs », des militaires chargés d'envoyer et de décrypter les messages. La casemate nord permet de communiquer avec les Forts du Mont Vaudois (Héricourt), du Salbert (Belfort) et Lachaux (Montbéliard). La casemate sud est en lien avec les forts du Lomont, de la Dame Blanche (Besançon-forêt de Chailluz) et la Batterie des Roches (Pont-de-Roide). Le télégraphe optique permet ainsi d'établir des liaisons avec des forts situés jusqu'à 70 km de distance, de jour comme de nuit, exception faite par temps de brouillard.

L'équipement se présente sous la forme d'un simple coffret de bois contenant une lampe à pétrole, des lentilles concentrant le faisceau lumineux, un obturateur manipulé par l'opérateur, et une lunette

pour capter le correspondant. Le système repose sur l'utilisation d'une source lumineuse (qu'elle soit naturelle comme le soleil ou artificielle : lampe à acétylène, à pétrole)



combinée à celle de lentilles et de miroirs permettant de concentrer les rayons lumineux en un faisceau. Ce dernier est produit à l'aide d'un obturateur. Un code convenu à l'avance permet de déchiffrer les messages envoyés. La réception se fait à l'aide d'une lunette. Les gaines de transmission aménagées à l'époque sont toujours visibles comme l'accès à la cheminée de l'héliostat qui conserve son échelle pour installer l'appareil au sommet de la casemate. Une cloison de briques délimite dans la casemate sud l'espace qui était affecté aux cages des pigeons, prévus en support au système.

Le télégraphe optique est employé jusqu'à l'avènement du télégraphe électrique, remplacé plus tard par la TSF et enfin par le téléphone.

Le belvédère

Un belvédère a été aménagé sur la partie sommitale du fort, le « cavalier ». A l'origine couvert d'arbrisseaux, il permettait au fort de mieux se confondre avec le paysage et la verdure de la forêt du Mont-Bart.

De cet endroit, le visiteur dispose d'une vue à 360° du Pays de Montbéliard. Sa position dominante lui permet également de distinguer les différentes structures de la forteresse : des parados aux plates formes d'artillerie en passant par les remblais de terre au dessus des abris sous-traverse aux parapets pour l'infanterie.

Une table d'orientation donne les principales clefs de compréhension du site et indique, en plus des repères géographiques, la position des forts amis.

